

Commune de Daignac

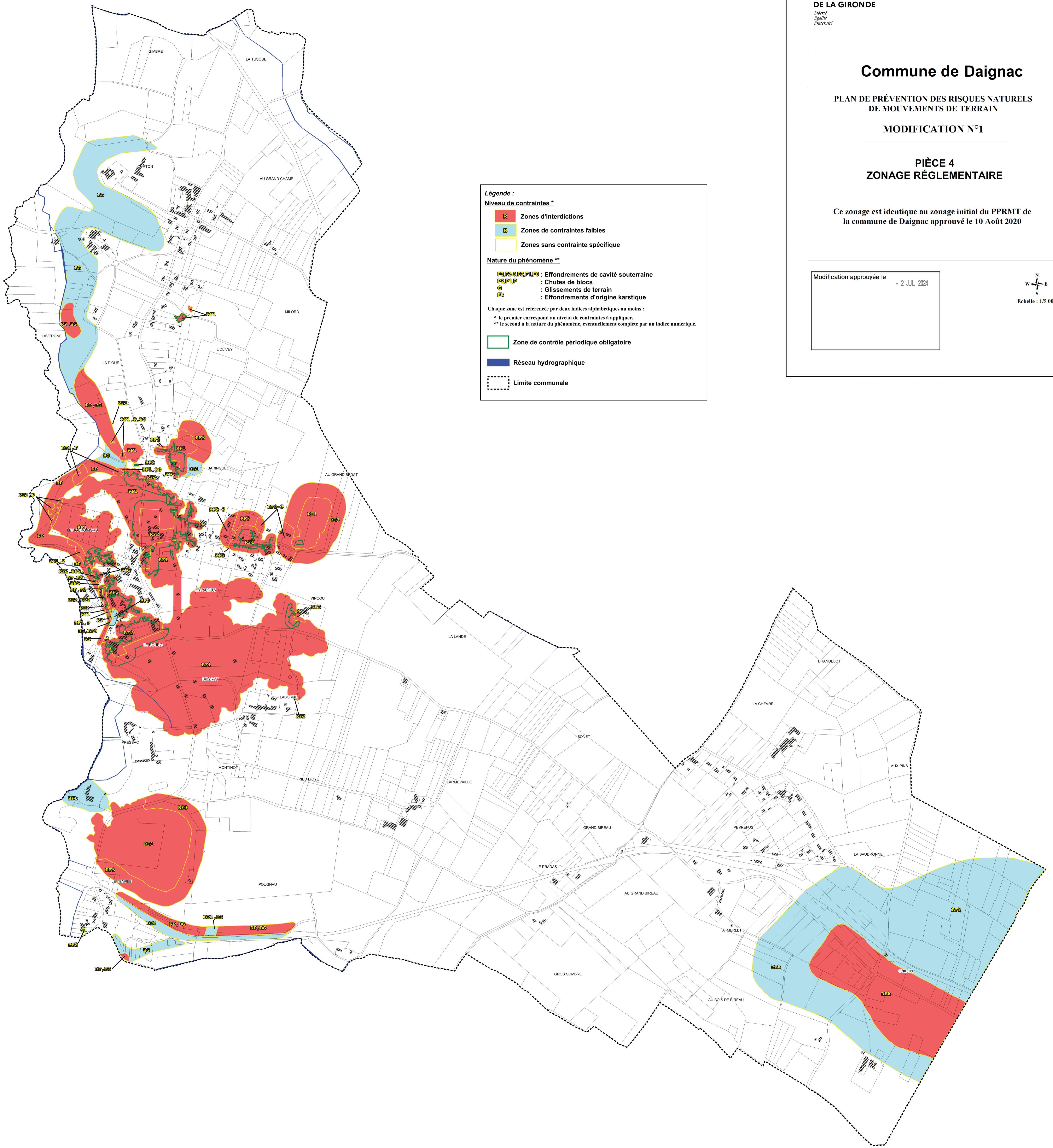
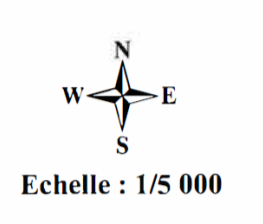
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

MODIFICATION N°1

PIÈCE 4 ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Ce zonage est identique au zonage initial du PPRMT de la commune de Daignac approuvé le 10 Août 2020

Modification approuvée le - 2 JUL. 2024



Légende :

Niveau de contraintes *

- Zones d'interdictions
- Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du phénomène **

- : Effondrements de cavité souterraine
- : Chutes de blocs
- : Glissements de terrain
- : Effondrements d'origine karstique

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :
 * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
 ** le second à la nature du phénomène, éventuellement complété par un indice numérique.

- Zone de contrôle périodique obligatoire
- Réseau hydrographique
- Limite communale